



AGRO ENVIRONNEMENT

Optimisez vos pratiques avec le Plan prévisionnel de fertilisation azotée

Les + AVANTAGES

- → Veille réglementaire permanente
- → Données intégrées dans l'outil MesParcelles
- → Conformité à la conditionnalité des aides PAC et à la réglementation liées à la Directive Nitrates

Nous réalisons le plan prévisionnel de fertilisation et le cahier d'enregistrement des pratiques sur les parcelles en zone vulnérable



Notre service





DIAGNOSTIC PRÉALABLE

- Calcul de la Surface Potentiellement Epandable en lien avec la cartographie du parcellaire de l'exploitation
- Calcul de la dose prévisionnelle d'azote à apporter selon la réglementation en vigueur
- Enregistrement des pratiques d'épandage réalisées dans l'année

MODALITÉS: RDV à la Chambre d'Agriculture **DURÉE:** En moyenne 2 heures TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR **DEMANDE**



VOTRE BÉNÉFICE

- Mise à jour cartographique du plan d'épandage
- Écriture du plan prévisionnel de fertilisation azotée
- Écriture du cahier d'enregistrement des pratiques



ALLER PLUS LOIN

- Abonnement à l'outil MesParcelles
- Plan d'épandage des effluents organiques
- Calcul des capacités de stockage

Chambre d'agriculture de la Meuse Siège à Bar le Duc

Les Roises Savonnières devant Bar CS 10229 - 55005 BAR LF DUC Cedex

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture La Warpillière

ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE Tél.: 03 29 83 30 30 - Fax: 03 29 76 29 29 mail: accueil@meuse.chambagri.fr

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Votre interlocuteur

Clarisse GERARD

06 77 73 16 68 clarisse.gerard@meuse.chambagri.fr



